

## VILLE DE CLAMART



# CERTIFICATION ISO 9001

La Ville de Clamart conserve sa certification ISO 9001 pour ses processus d'achat de travaux : une démarche qui garantit aux entrepreneurs et aux Clamartois le strict respect des règles des marchés publics.



Initiée dès 2017, la démarche de certification ISO 9001, qui a été obtenue par la Ville en avril 2020 pour ses processus d'achat de travaux, a été renouvelée en novembre 2021.

> Cette certification garantit aux entrepreneurs et aux Clamartois le strict respect des règles des marchés publics. À terme, elle devrait s'étendre aux achats de fournitures et de services. Elle répond à deux enjeux fondamentaux suivants :

> L'efficacité de l'achat. Le but est de renforcer les

activités de la Direction de la commande publique vers la satisfaction des clients internes.

La sécurisation des processus de marchés publics. Cela vise à doter la Ville de Clamart d'un processus éprouvé, connu par tous, transparent et équitable.

## La certification Iso 9001

La certification Iso 9001 atteste que Clamart suit des procédures et des indicateurs précis dans ses processus d'achat. Par exemple, la direction des ressources humaines doit s'assurer e

n permanence que les personnels municipaux en charge des dossiers ont les compétences pour suivre les opérations de travaux.

Cette certification garantit aussi une meilleure sécurité et efficacité dans les processus d'achats. Elle engage également la Ville à une grande transparence dans la gestion des marchés publics qu'elle passe, à optimiser le respect des délais pour le règlement de ses fournisseurs, et c.

La démarche Iso 9001 a d'ores et déjà été utilisée dans le cadre de la réhabilitation de [l'Hôtel de Ville](https://www.clamart.fr/fr/clamart-et-vous) (<https://www.clamart.fr/fr/clamart-et-vous>), de la [halle du marché du Trosy](https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/marche-du-trosy) (<https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/marche-du-trosy>) ainsi que pour la construction des écoles [Plaine Sud](https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/quartier-plaine-sud) (<https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/quartier-plaine-sud>) et des Rochers.

> [Consultez le certificat ISO 9001 délivré le 28 avril 2020](https://www.clamart.fr/sites/default/files/LA_MAIRIE/MARCHES%20PUBLICS/Certificat%20AFNOR%20ISO%209001%20-%20commune%20de%20clamart%20-%202020.pdf) ([https://www.clamart.fr/sites/default/files/LA\\_MAIRIE/MARCHES%20PUBLICS/Certificat%20AFNOR%20ISO%209001%20-%20commune%20de%20clamart%20-%202020.pdf](https://www.clamart.fr/sites/default/files/LA_MAIRIE/MARCHES%20PUBLICS/Certificat%20AFNOR%20ISO%209001%20-%20commune%20de%20clamart%20-%202020.pdf))

# À LA UNE



MAIRIE  
**Visionnez en  
différé le  
conseil  
municipal du 7  
décembre  
2021**



MAIRIE  
**Revoir le  
conseil  
municipal du  
15 septembre  
2021**



MAIRIE  
**Revoir en  
différé le  
conseil  
municipal du  
29 juin 2021**

[+ TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

# À LIRE AUSSI



## MARCHÉS PUBLICS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## POLITIQUE ACHATS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## CHARTRE RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

### MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG  
92140 CLAMART

#### HORAIRES:

Mairie de Clamart  
Espace d'accueil Clamart&Vous  
Adresse : place Maurice Gunsbourg  
92140 CLAMART  
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00  
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
SAM. : 8h30-12h

#### MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h  
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h  
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

POINT INFO DU PANORAMA  
MER. : 17h30 - 19h  
VEND. : 17h30 - 19h  
SAM. : 9h - 12h30